



174695 - Que devrait faire une femme qui cache sa conversion à l'islam à sa famille idolâtre qui veut la marier à un idolâtre?

question

Je demande à Allah de bénir les initiateurs de ce site pour les efforts qu'ils fournissent. Je Lui demande encore de les agréer et de vous récompenser par l'admission au paradis.

Quand j'étais à l'école, il y a quelques années, j'ai fait la connaissance d'une fille qui allait devenir une collègue. Nous avons terminé les études depuis neuf ans mais nous sommes restés en contact...La fille est issue d'une famille qui confesse le jainisme , une religion-philosophie hindoue fondée sur l'idolâtrie. Je l'ai invitée à se convertir à l'islam et lui en ai donné une ample explication et lui ai informé qu'il n'est pas permis de vouer un culte aux idoles et qu'Allah est le seul à mériter l'adoration. Je lui ai donné des livres et indiqué les liens de certains sites électroniques y compris le votre. Ayant effectué des recherches et des lectures, elle s'est convertie à l'islam parce que convaincue. Allah en soit loué.

Etant la cadette de la famille, elle n'a trouvé personne pour l'aider. C'est pourquoi elle cache encore sa conversion à l'islam. Il y a de nombreux obstacles qui se dressent devant elle dans sa vie quotidienne. Parfois, ses parents lui demandent à les accompagner au Temple. Elle s'excuse et se dérobe. Comme vous le savez, ces solutions immédiates ne peuvent pas continuer. Pire, parfois, ils la coincent dans un angle étroit de sorte qu'elle ne peut pas ne pas s'associer à eux. Elle est tantôt obligée au cours des réunions familiales, par exemple, à lire dans leur livre prétendument saint...Commet elle un péché dans ce cas?

Un autre problème a fait récemment son apparition quand ses parents ont commencé à lui chercher un mari. Naturellement , celui-ci ne peut être issue que de leur communauté, ce qui pose un problème. Si elle fait part de sa conversion à l'islam, ils vont l'enfermer et chercher à la contraindre à se marier. Si elle se tait, elle deviendra l'épouse d'un non musulman. En plus du caractère interdit d'une telle union, elle sera obligée de s'associer leurs pratiques cultuelles et à d'autres activités polythéistes..Que faire alors? Elle a très peur. Je l'ai rassurée en lui disant qu'Allah lui trouvera nécessairement une issue heureuse et ne la laissera pas continuer de subir cette épreuve. En dépit de cela, je ne cache pas mon inquiétude. Le mariage se déroulera à la fin



de cette année ou au début de l'année prochaine selon les prévisions les plus éloignées. Je voudrais trouver le plus rapidement possible une solution urgente pour elle. Quelle est votre conseil?

la réponse favorite

Louange à Allah.

Louanges à Allah

Premièrement, nous louons Allah le Très haut pour avoir assisté la sœur en question à embrasser l'islam. Nous la félicitons pour cette importante réalisation de sa vie. Aucun bienfait ne vaut celui dont Allah le Très haut vient de l'honorer puisqu'il s'agit de la sauver de l'idolâtrie pour l'insérer dans la communauté de ceux qui attestent l'unicité du Créateur des univers. Nous lui recommandons de ne cesser de faire preuve de gratitude par son cœur, sa langue et ses autres organes. La plus importante expression de la gratitude accomplis par les membres du corps consiste dans la prière et l'accomplissement des obligations religieuses dans la mesure du possible.

Nous demandons à Allah le Très haut d'inscrire à votre profit, ô frère auteur de la question, la récompense de sa conversion à l'islam et de vous affranchir de l'enfer. Tout en vous rendant hommage et en priant pour vous, nous vous enjoignons de vous méfier (des risques inhérents à) vos relations avec cette fille. Le fait d'avoir voulu l'attirer vers l'islam ne justifie pas l'entretien de relations avec elle. L'effectivité de sa conversion non plus ne justifie pas la perpétuation de ces relations. Nous demandons à Allah de pardonner ce qui relève du passé et vous recommandons de mettre fin à ces relations. Ce qui ne veut pas dire qu'il faut abandonner cette sœur qui est notre sœur à tous à laquelle devons appui et soutien. Ceci peut se faire sans qu'un homme étranger à elle établisse des relations personnelles avec elle.

Vous devez la mettre en rapport avec des sœurs étudiantes qui s'appliquent la loi d'Allah afin qu'elle entretienne des relations avec elles. Si ces sœurs pourraient être issues vos propres



proches , c'est mieux car dans ce cas vous pouvez servir d'intermédiaire entre elles et la fille. Vous devez savoir que Satan pénètre l'humain comme le sang qui circule dans ses veines et emploie des méthodes pernicieuses pour entraîner les prédicateurs et agents de l'islam dans ses filets. Voir les réponses données à la question n° [26890](#) et la question n° [82702](#).

Deuxièmement, la vertueuse sœur n'est religieusement tenue de faire rien d'autre que les actes cultuels qu'elle est en mesure d'accomplir. Qu'elle veille en particulier à observer la prière car elle constitue le plus important pilier de la religion. Qu'elle prie comme elle peut, fût-ce en réunissant les deux prières de l'après midi et les deux premières prières de la nuit dans l'heure de l'une des prières réunies. Il est important de voir les réponses données à la question n° [153572](#) et à la question n° [100726](#) pour connaître les questions relatives à la zakat qu'il convient d'apprendre aux gens se trouvant dans son état.

Que l'honorable sœur nourrisse l'intention de traverser cette phase transitoire tout en étant sûre que viendra, s'il plaît à Allah, un jour où elle pourra proclamer sa foi et en pratiquer légalement les prescriptions dès que cela lui sera possible et qu'Allah lui aménagera une issue de sa situation présente.

Si l'honorable sœur se trouve obligée de s'asseoir avec les membres de sa famille pour lire leur soi-disant livre saint, il n'y a aucun inconvénient , s'il plaît à Allah, à ce qu'elle s'associe à eux, la contrainte étant pour elle une excuse. Qu'elle s'efforce toutefois à choisir du **livre saint** des paragraphes évoquant la conduite à tenir à l'égard des autres sans aborder le dogme et la foi en l'unicité d'Allah.

Quatrièmement, s'agissant de son mariage avec un idolâtre issu des coreligionnaires de sa famille, c'est indubitablement une affaire très abominable. Nous savons qu'elle le déteste. Qu'elle emploie tous les moyens possibles pour l'empêcher jusqu'au moment où toutes les voies lui soient barrées. À ce stade, elle aura à s'en ouvrir à sa famille en toute franchise et attend leur réaction. S'ils l'acceptent et la laissent vivre chez eux sans l'obliger à se marier avec l'idolâtre en question ou avec un autre, qu'elle reste en leur sein en assumant son choix religieux et en le prêchant. Peut être , Allah, par son intermédiaire, guidera-t-il tous ou une partie des membres de sa famille.



Si elle craint que la révélation de sa nouvelle foi puisse se retourner contre elle ou s'elle s'aperçoit qu'ils font preuve d'une intolérance qui pourrait entraîner une épreuve visant à la pousser vers l'apostat ou l'imposition du mariage avec l'idolâtre ou avec un autre, qu'elle fasse tout pour quitter le domicile des siens et se réfugier dans un centre islamique sûr ou auprès d'une famille musulmane digne de confiance afin de préserver sa foi et de rencontrer son Maître attachée à la foi en l'unicité d'Allah , donc à l'islam. Qu'elle sache que de nombreuses autres femmes avant elle ont eu la même expérience et choisi de quitter leurs familles, voire leurs pays, leurs maris et leurs enfants pour préserver ce bienfait immense et cher que représente l'islam.

Nous espérons qu'Allah le Très haut l'honorera bien et facilitera ses affaires. Si elle invoque Allah avec sincérité, nous espérons que cela arrivera très rapidement, sans délai. Voir les réponses données à la question n° [143540](#), à la question n° [129423](#), à la question n° [69752](#) et à la question n° [165167](#).

Nous demandons à Allah le Très haut de la raffermir dans sa foi et de l'aider à rester patiente , de lui inspirer de faire de sorte à complaire à Allah et hâter la facilitation de ses affaires et de guider les membres de sa famille vers l'islam.

Allah le sait mieux.